

Pourquoi les grands patrons français sont obnubilés par les gaz de schiste

Ivan du Roy, Olivier Petitjean

www.bastamag.net, le 6 juin 2013

Lobbying intense à Bruxelles, recommandations à répétition auprès de l'Elysée, opérations séduction vers les médias : plusieurs groupes français déploient des efforts considérables pour plaider la cause des gaz de schiste. Pourquoi une telle insistance ? Qui sont les acteurs de cette guerre d'influence ? On y retrouve Total bien évidemment, mais pas seulement. Les gaz de schiste cachent de puissants intérêts, qui refusent toute transition énergétique. Enquête.

C'est un véritable rouleau compresseur qui s'est mis en branle en faveur de l'exploitation des gaz de schiste. Le groupe de travail patronal franco-allemand sur la « compétitivité » et la « croissance » en Europe, mis en place sous l'égide du Medef et de la Fédération allemande des industries (BDI) [1], en a fait une de ses propositions phares. « *L'Europe doit oeuvrer en faveur du développement des compétences industrielles et d'un cadre d'action pour le secteur des gaz non conventionnels* (dont les gaz de schiste, ndlr) », suggère-t-il, dans leur liste de 32 revendications patronales remises à François Hollande et Angela Merkel le 30 mai. A l'automne dernier, un plaidoyer « *pour que la recherche sur les techniques d'exploitation des gaz de schiste soit poursuivie* », figurait déjà parmi les 22 propositions du rapport Gallois sur la compétitivité française.

La proposition faisait déjà écho à « l'appel des 98 PDG », publié fin octobre par *Le Journal du Dimanche* (groupe Lagardère) qui, eux aussi, insistent pour « *se donner les moyens d'explorer et d'exploiter nos ressources nationales comme les gaz de schiste* ». Sans oublier la succession de déclarations gouvernementales ambiguës et la salve d'éditoriaux ou d'articles (*Le Monde*, *Le Point*, *Challenges...*) qui, entre juillet et septembre 2012, appelaient à rouvrir le débat. « *Profitons de la richesse du sol français en gaz de schiste !* », lançait Claude Perdriel, patron du groupe *Nouvel Observateur*, dans une tribune publiée par *Challenges* du 12 juillet. « *Le débat n'est pas tranché* », expliquait le Premier ministre Jean-Marc Ayrault un mois plus tard (lire [notre article](#)). Exploiter les gaz de schiste permettrait de faire baisser le prix de l'énergie, créerait des emplois, rendrait la France moins dépendante des coûteuses importations d'hydrocarbures, contribuerait à la croissance et renforcerait notre « compétitivité » au même titre que « la baisse du coût du travail ». A croire que les énergies renouvelables, elles, ne contribueraient à rien de bien intéressant.

Bruxelles assiégée par les lobbyistes pétroliers

Le « débat » sur les gaz de schiste agite également Bruxelles. La Commission et le Parlement sont « *assiégés par les grands acteurs des secteurs pétroliers et gaziers* », estime l'organisation Corporate Europe Observatory (CEO), qui étudie les actions de lobbying des grandes entreprises au niveau européen. « *Entre janvier et août 2012, treize réunions formelles avec pour thème les gaz de schiste ont eu lieu entre la Commission et des représentants d'ExxonMobil, Talisman Energy, Shell, Statoil, Halliburton, Chevron et GDF Suez* », décrit le CEO, dans un rapport publié en novembre [2]. Total fait aussi partie de ces firmes déployant un lobbying intensif pour tenter de « *minimiser les dégâts écologiques et sociaux de la production de gaz de schiste* » et « *faire passer le gaz pour une option énergétique favorable aux climats dans un avenir moins carboné* ». Exemple : ce voyage de presse financé par le pétrolier, qui avait donné lieu à une série d'articles et d'éditoriaux défendant la cause des gaz de schiste dans *Le Monde* [3].

En France, cette offensive industrielle et médiatique se heurte pour l'instant à un obstacle de taille : la fracturation hydraulique, seule technique en vigueur aujourd'hui pour accéder aux gaz de schiste enfermés dans la roche, dont l'utilisation est interdite par la loi du 13 juillet 2011. La fracturation hydraulique est excessivement gourmande en eau, recourt à des produits chimiques, et peut provoquer des remontées non maîtrisées de gaz à la surface, le tout risquant de contaminer nappes phréatiques, cours d'eau et sols. C'est cet obstacle que s'évertuent à lever le sénateur UMP de l'Orne Jean-Claude Lenoir et le député PS du Nord Christian Bataille. Les deux élus préparent un rapport parlementaire sur les « *techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste* ».

Le CAC 40 plébiscite les gaz de schiste

Ils considèrent que la fracturation hydraulique est « *une technique ancienne qui évolue aujourd'hui rapidement sous l'effet de considérations environnementales de plus en plus partagées* ». Et proposent d'étudier d'autres voies : « *Une technique alternative opérationnelle existe : il s'agit de la fracturation au propane, qui mériterait un plus ample examen. D'autres technologies sont envisagées en recherche et susceptibles d'aboutir à des applications d'ici une dizaine d'années.* » Un rapport d'étape sur leurs premières investigations vient d'être présenté ce 5 juin. Le jour où la fracturation hydraulique n'apparaîtra plus comme la seule technique possible, l'interdiction pourra être contournée.

Cette interdiction commence sérieusement à gêner des intérêts économiques considérables. Car l'extraction des gaz de schiste n'est pas seulement l'affaire d'aventuriers texans et de « majors » pétrolières et gazières, comme Total ou GDF Suez, qui voudraient fracturer le sous-sol français comme ils le font aux États-Unis ou en Pologne. Fait peu connu, pas moins de dix groupes français cotés au CAC 40, d'Air Liquide à Veolia, ainsi que plusieurs autres grandes entreprises nationales, sont impliqués dans l'extraction des gaz de schiste, depuis la fourniture d'équipements et de produits chimiques jusqu'au traitement des eaux usées. Et ce, partout dans le monde.

Total amasse les concessions

Total, GDF-Suez et la compagnie pétrolière franco-britannique Perenco exploitent de nombreux gisements de gaz de schiste hors de France. Le géant français amasse les concessions à l'étranger. Aux États-Unis, Total a acquis 25 % des concessions de Chesapeake Energy, premier producteur mondial de gaz de schiste, et premier fournisseur nord-américain avec 11 000 puits creusés en 20 ans. Et y a investi plus de 2,2 milliards de dollars ! En Pologne, Total a récupéré une partie des concessions d'exploration d'ExxonMobil. Il en détient au Danemark, au Canada, en Chine, en Algérie, en Argentine, et même en Libye...

GDF-Suez, l'autre grand acteur français du gaz, était sur les rangs pour exploiter le fameux « permis de Nant » en Aveyron. Suite au moratoire, Gérard Mestrallet, PDG de GDF-Suez, a annoncé publiquement que sa firme attendrait la mise au point des technologies plus sécurisées avant de relancer ses opérations. L'entreprise garde sous la main des licences d'exploitation en Allemagne. En attendant, elle accroît ses achats de gaz américain à bas prix, partiellement issu de la fracturation hydraulique, en encaissant au passage la différence entre son coût réel d'achat et le coût théorique sur lequel est basé le tarif réglementaire du gaz en France. Une pratique qui pénalise les consommateurs et dénoncée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) (lire [notre article](#)). De son côté, Perenco procède à des forages par fracturation hydraulique en Tunisie.

Schlumberger et la « fracturation intelligente »

N'en déplaisent aux deux élus en quête de « techniques alternatives à la fracturation hydraulique », ni Total, ni GDF Suez ne semblent encore en mesure d'en proposer. « *L'activité de la R&D s'intensifie dans le domaine des gaz et huile de schiste, avec une attention toute particulière sur la gestion de l'eau dans l'ensemble du cycle de production et sur la recherche d'alternatives à la fracturation hydraulique* », avance Total dans son rapport annuel. GDF Suez n'en fait aucune mention.

Derrière les deux « majors » arrivent les firmes spécialisées dans les services à l'industrie pétrolière et gazière : Vallourec, Technip et Schlumberger. Ces firmes ne possèdent pas directement de gisements, mais assistent les compagnies pétrolières dans leur exploitation. Elles leur vendent des services et des solutions technologiques pour extraire l'hydrocarbure. Schlumberger, qui possède un double siège à Paris et Houston, est l'un des principaux fournisseurs de matériaux de pompages et de produits chimiques liquides utilisés pour la fracturation hydraulique. Ces mêmes produits qui suscitent les craintes des populations riveraines et dont les firmes concernées se refusent obstinément à révéler la composition, sous prétexte de secret commercial.

Schlumberger essaie désormais de se positionner sur la fracturation « haut de gamme », qui, selon son directeur général, Paal Kibsgaard, serait un peu moins gourmande en eau et en produits chimiques : bienvenue au « smart fracking », ou « fracturation intelligente »...

Vallourec : des forages « sans nuisance aucune »

Vallourec a aussi massivement investi aux États-Unis. L'entreprise est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs de tubes de forage profond pour l'extraction des gaz de schiste. Son PDG, Philippe Crouzet, espère des « *productions massives de gaz de schiste* » en Europe d'ici 2017. « *Il faudra d'abord rendre acceptable, par l'opinion publique, l'exploitation des gaz de schiste d'un point de vue environnemental* », prévient-il. A l'écouter, il n'existe pas de source d'énergie plus sûre : « *Il n'y a pas eu un seul accident dû au forage horizontal au cours des dernières décennies aux États-Unis (...). Tous les forages traversent, sans nuisance aucune, des nappes phréatiques pour aller chercher le gaz ou le pétrole beaucoup plus loin en dessous. Mais l'idée qu'il puisse y avoir des fuites dans les tubes est une aberration* », expliquait-il en août 2012 [4]. L'arrivée des gaz de schiste en Europe est, selon lui, synonyme de « *retombées économiques significatives* ». Pas sûr que ces retombées profitent à tout le monde : Vallourec est la société du CAC 40 qui, entre 2003 et 2009, a le plus largement favorisé ses actionnaires par rapport à ses employés. Les dividendes versés par action ont progressé de 1 007 % ! [5].

Le secteur du BTP est également concerné : Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, fabrique des ciments spéciaux pour les puits de forage nord-américains, à la fois pour les gisements conventionnels et pour la fracturation hydraulique. Saint-Gobain fournit des matériaux de fracturation, notamment des billes en céramique de la taille d'un grain de sable qui, injectées dans les failles rocheuses, font office de soutènement pour améliorer le taux de récupération des hydrocarbures. Technip, spécialiste des infrastructures pétrolières et gazières, mais aussi du raffinage et de la pétrochimie, a également redirigé une grande partie de ses investissements stratégiques – 225 millions d'euros – vers les États-Unis pour profiter des retombées du gaz de schiste. Sans oublier l'industrie chimique, comme Solvay, et sa filiale française Rhodia, qui dépendent de l'achat d'hydrocarbures pour une partie de leur production. Ils figurent parmi les principaux défenseurs du gaz de schiste,

dans lequel ils voient une promesse de réduction de leurs coûts.

La fracturation hydraulique, source de profits pour Veolia et Suez

Pas de fracturation de la roche sans de l'eau en abondance. Veolia et Suez environnement ont trouvé là le moyen de compenser leurs pertes de marché dans l'approvisionnement en eau potable, dont la gestion privée est de plus en plus contestée. Les deux géants de l'eau considèrent la fracturation hydraulique comme une source de profit prometteuse. Elles ont réalisé des investissements importants dans les zones d'exploitation des gaz de schiste aux États-Unis (Pennsylvanie, Texas et Ohio), et financé les lobbies du secteur [6]. Grâce aux gaz de schiste, elles gagnent sur deux tableaux : la vente d'eau en gros aux entreprises réalisant les forages – 15 000 m³ d'eau sont nécessaires, en moyenne, pour une opération de fracturation – et le traitement des eaux contaminées issues de la fracturation. Cette utilisation massive des ressources en eau provoque tensions et conflits avec les agriculteurs, notamment aux Etats-Unis ?

Qu'importe. Jean-Michel Herrewyn, directeur général de Veolia Eau, évoque les « *très beaux projets* » de son entreprise dans « *les mines, le pétrole ou les exploitations de schistes bitumineux, tous énormes consommateurs d'eau* ».

La plupart de ces groupes français, ou de leurs filiales, sont membre des puissants groupes de pression états-unis, très actifs pour promouvoir les gaz de schiste et limiter au maximum toute régulation contraignante : de l' « American Petroleum Institute » à l' « American Gas Association », en passant par la « Marcellus Shale Coalition », qui regroupe les firmes ayant des intérêts dans les gisements de gaz de schiste de Pennsylvanie. Cette coalition, dont Veolia, Vallourec, Lafarge et Schlumberger sont membres, milite pour étouffer toute critique et combattre toute velléité de régulations de l'impact environnemental de l'exploitation des gaz de schiste dans la région, ainsi que pour réduire leur contribution fiscale aux administrations des territoires où ils opèrent [7].

Une coalition anti-transition énergétique ?

Ce modèle d'influence se retrouve dans tous les pays dont les sous-sols recèlent des gisements potentiels de gaz de schiste, de la Pologne à l'Argentine. Et semble désormais se propager dans toute l'Europe, et gagner la France. Cet engouement et ces investissements font-il sens, alors que les gaz de schiste pourraient connaître leur pic de production – le moment où la production commence à décroître, faute de ressources – aux alentours de 2017 ? Les gaz de schiste permettront de maintenir artificiellement des systèmes industriels périmés, car basés sur l'usage intensif d'énergies fossiles à un coût relativement bas. Et ensuite ?

Face à cette offensive d'ampleur, « *une petite poignée d'organisations de la société civile exprime ses inquiétudes, fait pression pour une interdiction de la fracturation ou, au minimum, pour un cadre réglementaire strict* », décrit le CEO. Les partisans d'une transition énergétique vers moins d'énergies fossiles feront-ils le poids face à cette impressionnant cartel de multinationales ? La bataille s'annonce rude.

Notes

[1] Et animé par le Français Jean-Louis Beffa et l'Allemand Gherard Cromme, respectivement anciens patrons de Saint-Gobain et de ThyssenKrupp.

[2] Pour le [consulter](#).

[3] Lire [ici](#).

[4] [Source](#).

[5] Source : *L'Expansion*, décembre 2010.

[6] Lire [ici](#), en anglais.

[7] [The Center for Media and Democracy](#), en anglais.